

## AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN  
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**  
représentée par son président, Monsieur Dominique LAMOULLER  
désignée ci-dessous par la fédération,

### **PREAMBULE :**

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2015 et d'en fixer les modalités financières.

### **ARTICLE 1 : Objectifs particuliers**

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.  
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

### **ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle**

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2015 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération<sup>1</sup> concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

### **ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement**

Outre la mise à disposition de cadres techniques, le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2015 s'élève à 124 000 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 51 800 €, le solde restant s'élève à 72 200 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

---

<sup>1</sup> – dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

Au total, le soutien financier du ministère s'élève donc à 124 000 €.

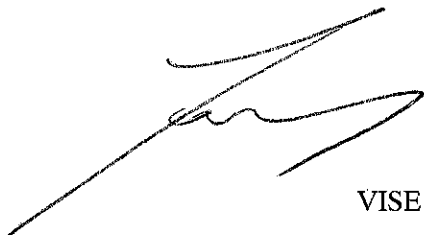
**ARTICLE 4 :**

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le

**26 MARS 2015**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports  
L'adjointe au directeur des sports,  
Chef de service

**Claudie SAGNAC**

WISE LE 07/07/2015 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ 2101272048

**LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire



Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2014	2015	2016	2017	2018
Mesure de la production sportive nationale par club, qui représente une référence par club et par discipline prioritaire		Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés
		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de licences	Nombre de licences	125550	125000	126000	128000	130000
Nombre d'ATP	Nombre d'ATP	0	0	0	0	0
Nombre total de licences et d'ATP	Nombre total de licences et d'ATP	125550	125000	126000	128000	130000
Nombre et taux de licences féminines	Nombre et taux de licences féminines	20219 (16,1%)	23000 (18,4%)	24000 (19,05%)	25000 (19,53%)	26000 (20%)
Nombre et taux de licences en JUS	Nombre et taux de licences en JUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	4880 (3,87%)	5000 (4%)	5000 (4%)	5000 (4%)	5000 (4%)
Promouvoir la pratique sportive et l'implication des personnes âgées	Nombre de clubs accueillant des personnes âgées	55	105	130	140	150
Scoutisme, le rugby de la France parmi les grandes nations sportives	Solides financières	29,71	0	29,0 %	30,0 %	32,0 %
Remplir le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	Ranking sportif de la France	0	0	0	0	0
Taux de suivi médical complet - STN	Taux de suivi médical complet - STN	%	%	0%	0%	0%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	Taux de suivi médical complet - Espoirs	%	%	0%	0%	0%
Emplois d'avenir	Nombre d'emplois d'avenir	0	0	2		
Lettres de missions à partir de 2016 dans les Web	Nombre et taux de lettres de missions signées	5 (100%)	6 (100%)	100%	%	%

Objectifs nationaux		2014	2015	2016	2017	2018
Objectifs		Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés
		2014	2015	2016	2017	2018
Formation de cadres fédéraux pour structurer les clubs et l'accueil de nouveaux pratiquants	Former 400 cadres fédéraux dont 100 moniteurs par an et l'accueil de nouveaux pratiquants	5189	5750	5400	5800	6600
Accessibilité à la pratique pour les familles, les femmes	Augmenter annuellement de 3% le nombre de féminines dans les clubs	21473	21250	22000	22500	23500
Renforcement des atouts des jeunes à l'accueil et l'encadrement des jeunes dans les écoles de cyclotourisme	Créer 25 écoles de cyclotourisme supplémentaires par an	380	378	400	425	475
Développement durable du tourisme à vélo dans les territoires (circuits permanents labellisés + organisations éco-responsables inscrites au calendrier national)	Recenser et numériser 250 parcours par an et couvrir entièrement le territoire national en 2016 (fin de l'opération)	1750	2750	2280	2500	3000
Accueil des débutants dans les clubs en intensifiant les conventions de pré-accueil	Augmenter le nombre de convention pré-accueil de 50 par an	100	173	200	250	350
Sport-Santé : Favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap à des événements de loisirs et de prévention des addictions sur le public jeunes	Recenser et mobiliser les "références réseaux" dans chaque région, en collaborations sur l'association nationale - Activité des cyclo-cadettes	10	23	50	75	125
Favoriser l'accueil de personnes à mobilité réduite dans les clubs et labelliser 20 nouveaux clubs par an	Labelliser 20 nouveaux clubs par an (label ACA: Arc en Ciel Aventure)	65	106	105	125	165
Prévention Sécurité : Identifier et Former des délégués sécurité au sein de chaque structure	Recenser à terme 1 délégué sécurité par club	1100	1650	1700	2200	3200
Rayonnement de la France et coopération internationale	Nb de personnes accueillies	100	162	150	200	300



Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
<b>Accessibilité à la pratique pour les familles, les féminines</b>	140 000 €	70 000 €	20 000 €	120 000 €
<b>Action 1</b>				
Promotion des pratiques sportives pour tous	140 000 €	70 000 €	20 000 €	120 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	10 000 €	5 000 €	0 €	10 000 €
<b>Action 1</b>				
Compétitions internationales en France (disciplines non reconnues de HIN)	10 000 €	5 000 €	0 €	10 000 €
Favoriser l'accueil de personnes à mobilité réduite dans les clubs et labelliser 20 nouveaux clubs par an	10 000 €	5 000 €	0 €	10 000 €
<b>Action 1</b>				
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	40 000 €	20 000 €	15 000 €	25 000 €
<b>Renforcement des actions destinées à l'accueil et l'encadrement des jeunes dans les écoles de cyclotourisme</b>	40 000 €	20 000 €	15 000 €	25 000 €
<b>Action 1</b>				
Promotion des pratiques sportives pour tous	150 000 €	70 000 €	30 000 €	120 000 €
Développement durable du tourisme à vélo dans les territoires (circuits permanents labellisés + organisations éco-responsables inscrites au calendrier national)	150 000 €	70 000 €	30 000 €	120 000 €
<b>Action 1</b>				
Promotion des pratiques sportives pour tous	20 000 €	10 000 €	5 000 €	15 000 €
<b>Rayonnement de la France et coopération internationale</b>	20 000 €	10 000 €	5 000 €	15 000 €
<b>Action 1</b>				
Promotion des pratiques sportives pour tous	30 000 €	15 000 €	10 000 €	20 000 €
<b>Prévention Sécurité : Identifier et Former des délégués sécurité au sein de chaque structure</b>	30 000 €	15 000 €	5 500 €	24 500 €
<b>Action 1</b>				
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	30 000 €	15 000 €	5 500 €	24 500 €
<b>Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires</b>	30 000 €	15 000 €	5 500 €	24 500 €
<b>Action 3</b>				
Promotion des APS comme facteur de santé	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>Formation de cadres fédéraux pour structurer les clubs et l'accueil de nouveaux pratiquants</b>	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>Action 4</b>				
Formations fédérales	70 000 €	35 000 €	28 500 €	41 500 €
<b>TOTAL</b>	510 000 €	250 000 €	124 000 €	386 000 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

Répartition de la subventions versée hors aides personnalisées :

- cat 61 (indemnité des CTIS)

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

€

124 000 €

€

124 000 €





ANNEXE 3



Service Titulaire Bancaire

040

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du compte

FED FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Domiciliation

ILE DE FRANCE EST ENTREPRISES (02511)

RIB : 30004 00834 00010127825 06

IBAN : FR76 3000 4008 3400 0101 2782 586

BIC : BNPAFRPPFE

[s://entreprisesplus.bnpparibas.net/RIB2024-00](https://entreprisesplus.bnpparibas.net/RIB2024-00)

